

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000016-15/07/2013

Date de publication : 15/07/2013

### Lettre Type / Modèle

## **LETTRE - IR - Modèle d'attestation annuelle fournie par les sociétés civiles de placement immobilier (Dispositif SCELLIER, art.199 septvicies du CGI)**

A. RELEVÉ DU COMPTE N° OUVERT AU NOM DE :

M.

Demeurant :

Situation du compte :

Situation au 1er janvier			Acquisition ou souscription de parts entre le 1er janvier et le 31 décembre			Cession ou échange de part entre le 1er janvier et le 31 décembre		
Nombre et numéros des parts	Date de la souscription et/ou de l'acquisition des parts	Valeur nominale	Nombre et numéros des parts	Date de la souscription et/ou de l'acquisition des parts	Valeur nominale	Nombre et numéros des parts	Date de la souscription et/ou de l'acquisition des parts	Valeur nominale
.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.

**Immeubles acquis ou construits au moyen des titres**

Désignation des immeubles	Pourcentage de la souscription investie	Date d'acquisition ou d'achèvement	Date de la première mise en location	Surface à prendre en compte	Montant des loyers mensuels, charges non comprises
.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.

**B. ATTESTATION DE LA SOCIETE**

M..... agissant au nom de la société..... dont il est

- certifie l'exactitude des renseignements figurant au A ;

- déclare que 95 % de la souscription, appréciés sans tenir compte des frais de collecte, pour laquelle le bénéficiaire de la réduction d'impôt a été demandé, servent exclusivement à financer un investissement pour lequel les conditions d'application de la réduction d'impôt prévue à l'article 199 septvicies du code général des impôts (CGI) sont réunies ;

- déclare que le produit de la souscription annuelle a été intégralement investi dans les dix huit mois qui ont suivi la clôture de celle-ci ;

- déclare que le ou les immeubles désignés au A seront affectés à la location pendant neuf ans dans le délai de *douze mois qui suivent la date d'achèvement des travaux <sup>(1)</sup>, la date d'achèvement de l'immeuble<sup>(1)</sup>, ou la date de son acquisition <sup>(1)</sup>* conformément aux dispositions prévues à l'article 199 septvicies du CGI.

A ....., le .....(Date et signature)

(1) Rayer la mention inutile

---

Commentaire(s) renvoyant à ce document:

[IR - Réductions d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif intermédiaire - Dispositifs « Duflot » et « Pinel » - Obligations des contribuables et des sociétés](#)

[IR - Réduction d'impôt accordée au titre des investissements locatifs réalisés dans le cadre de la loi « Scellier » - Obligations des contribuables et des sociétés](#)